

Formation courte : Qualification et Validation des Équipements en Bioprocédés



Autre durée
2 jours – 16H



Composante
UFR Pharmacie

Présentation

Les candidatures pour la session 2026/2027 seront ouvertes du 12 octobre 2026 au 11 décembre 2026*

**sous réserve de clôture anticipée en cas de nombre élevé de candidatures*

CANDIDATER [🔗 ICI](#)

La formation courte en Qualification et Validation des Équipements en Bioprocédés est conçue pour les apprenants souhaitant se former aux protocoles de qualification et de validation qui définissent les tests et la documentation relatifs aux processus de fabrication d'un médicament biologique. L'objectif de cette formation courte est d'apporter aux apprenants les principes de base à la mise en place de la qualification et de la validation des procédés de fabrication des médicaments en accord avec la réglementation.

Tarif Formation Continue : **500€**

Compétences

En situation professionnelle, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les notions de Qualification, Validation des équipements en prérequis des étapes de la production, afin

d'assurer le bon fonctionnement de la chaîne de production des médicaments biologiques.

- Évaluer la gestion des écarts par la compréhension des grands principes théoriques de la qualification et validation (process de conception/qualification de processus/Vérification continue du processus).
- Réaliser un protocole allégé de validation en se basant sur un équipement de laboratoire, afin d'expérimenter le proces de qualification validation sur cet équipement.

Organisation

Contrôle des connaissances

Contrôle terminal via un Questionnaire à Choix Multiple (QCM).

Aménagements particuliers

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.

Se faire reconnaître travailleur handicapé et **Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)**, par la **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**, peut vous permettre de bénéficier de tous les accompagnements

techniques et humains possibles et de prétendre à des droits particuliers.

contact: [✉ accueil-sah @ univ-grenoble-alpes.fr](mailto:accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr)

Admission

Conditions d'admission

L'admission à la formation est prononcée par le responsable pédagogique ou la commission pédagogique sur étude de dossier.

Candidature

- Faire partie du public cible
- Respecter le calendrier de candidature
- CV et lettre de motivation
- Diplômes et attestations de travail

Public cible

- Techniciens de production
- Responsables qualités
- Salariés de l'industrie pharmaceutique et biotechnologique
- Demandeurs d'emplois en reconversion professionnelle

Pré-requis obligatoires

Niveau Bac+2 scientifique et technique ou équivalent professionnel dans le secteur de la santé

Et après

Secteur(s) d'activité(s)

- Traitement des éventuels incidents et dysfonctionnements et mise en œuvre des plans de prévention.
- Veille technique et technologique.
- Animation de la démarche qualité.
- Pilotage des plans d'action qualité
- Gestion de la qualification et de la validation des équipements.

Les + de la formation

Cette formation est dispensée par des enseignants chercheurs (maîtres de conférences, professeurs d'université), des professeurs agrégés, des professeurs associés et des professionnels du domaine.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Jean-Luc Lenormand

✉ Jean-Luc.Lenormand@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Gestionnaire administratif

☎ 0438388332

✉ fc-sante07@univ-grenoble-alpes.fr

En savoir plus

Candidature

<https://ecandidat.univ-grenoble-alpes.fr/>

Programme

Organisation

Période de la formation : 2 jours - une journée théorique, une journée d'atelier pratique

SESSION 1 :

le jeudi 10 juin 2027 (CM et TD / 8 heures)

le vendredi 11 juin 2027 (TP / 8 heures)

Modalités : cours en présentiel

Durée de la formation : 2 jours

Volume horaire de la formation : 16H